



# Négligence dramatique en Ehpad

Par **Edith30**, le **20/02/2020** à **16:43**

Ma mère de 99 ans hébergée en EHPAD a fait une chute pendant une nuit. Elle est tombée de son lit alors qu'elle devait avoir les barrières du lit levées par prescription médicale et avec notre accord dans le but d'assurer sa sécurité. Un membre du personnel a du oublier de les mettre ou n'en a mis qu'une.

Ma mère a été blessée dans cette chute et surtout très traumatisée.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à de la négligence, oubli de lui remettre son dentier (elle ne peut pas se déplacer et ne demande jamais rien car ses facultés cognitives sont altérées) ou oubli de lui remettre ses lunettes. D'autre part c'est la troisième chute, l'une d'entre elle étant accidentelle.

Plutôt excédée par tout ça je souhaiterai savoir quelles sont les responsabilités du directeur ou du groupe, faire entendre notre voix pour que ça ne se reproduise plus pour elle comme pour les autres résidents

merci

edith Moser